



Vienne l'impériale

Mai - juin 2027

5 jours / 4 nuits

Séjour en pension complète, du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour, sauf un dîner libre



Le château de Schönbrunn © A.V./G. Bosetti

Université pour Tous de Bourgogne
Chalon sur Saône

PROGRAMME

1^{er} jour – CHALON SUR SAONE / LYON / VIENNE

Transfert en autocar de vers l'aéroport de Lyon St-Exupéry.

Deux heures avant le départ, **accueil par notre représentant et votre accompagnateur Arts et Vie**, assistance aux formalités d'enregistrement.

Vol Lyon / Vienne. Horaires indicatifs : Départ de Lyon à 12h55, arrivée à Vienne à 14h35.

L'après-midi, **tour panoramique guidé de Vienne en autocar**. Au fil des découvertes (ext.) : Prater, Uno City, bords du Danube, maison de Hundertwasser.

Puis, **tour d'orientation guidé le long du boulevard du Ring** pour une découverte extérieure des principaux monuments de la Vienne impériale : église Saint-Charles de Borromée, Opéra national, musées des Beaux-Arts et d'Histoire naturelle, parlement, hôtel de ville, Burgtheater, université...

Transfert et installation à l'hôtel. *Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel et logement.*

2e jour – VIENNE - LA VIEILLE VILLE et LA HOFBURG

Le matin, **tour de ville guidé pédestre** : la **cathédrale Saint-Étienne**, symbole de Vienne avec sa silhouette si particulière (portail monumental, chœur gothique, clef de voûte, tombeau de l'empereur Frédéric III par Nicolas de Leyde), puis, dans **l'église des Capucins**, visite de **la crypte des Capucins** construite entre 1622 et 1632, abritant les sépultures de la famille impériale : douze empereurs, 17 impératrices et plus de 100 archiducs s'y trouvent.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **visite guidée de la Hofburg**, palais impérial d'hiver. L'imposant palais des Habsbourg révèle un mobilier somptueux, **musée de Sissi et Trésor Impérial**.

Dîner et logement.



3e jour – VIENNE – L'ART NOUVEAU ET LE MUSEE DES BEAUX ARTS

Le matin, **visite guidée sur le thème de l'Art Nouveau**, ce courant artistique né à Vienne il y a un siècle, et dont les maîtres sont Klimt et Otto Wagner. Découverte des bâtiments de la Caisse d'épargne et de la Poste, station de métro Karlsplatz, maison aux Majoliques (ext.).

Puis, visite intérieure du **pavillon de la Sécession** avec la célèbre *Frise Beethoven* faite par Klimt, longue de 34 m est réputée comme l'un des chefs-d'œuvre du Jugendstil viennois. Il fut inauguré pour la deuxième exposition de la Sécession en 1898.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **visite guidée des prestigieuses collections de peintures du musée des Beaux-Arts** : écoles flamande, hollandaise, allemande (Bruegel, Rubens, Rembrandt...) ; écoles italienne, espagnole, française (Velázquez, Titien...). Le bâtiment en lui-même fut inauguré en 1891 par l'empereur François-Joseph. L'intérieur du Musée des Beaux-Arts est une œuvre d'art à lui seul, en effet, Hasenauer a choisi de faire correspondre la décoration de la salle avec les œuvres qui y sont exposées.

Temps libre en fin d'après-midi. Dîner et logement.

4e jour – VIENNE –LE CHATEAU DE SCHONBRUNN ET LE BELVEDERE - CONCERT

Le matin, départ pour **Schönbrunn et visite guidée de la résidence impériale d'été**. Le célèbre château, symbole des Habsbourg, conjugue art baroque, style rococo et goût de l'antique (appartements, parc et musée des voitures impériales – l'un des plus intéressants du genre).

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **visite guidée du Belvédère**, ancienne résidence d'été du prince Eugène de Savoie aux magnifiques jardins baroques, avec **la galerie autrichienne** située dans le Belvédère supérieur qui abrite une collection d'art des XIX^e et XX^e siècles (Klimt, Kokoschka, Schiele...).



Pause-café dans un café typiquement viennois (café, thé ou chocolat et une part de gâteau).

Dîner libre.

Soirée concert de musique classique, extraits de Mozart et Strauss (transferts aller et retour en autocar privé).

Hébergement à l'hôtel.

5e jour – VIENNE / LYON / CHALON SUR SAONE

Transfert en autocar à l'aéroport et **envol pour Lyon**.

Horaires indicatifs : Départ de Vienne à 10h25, arrivée à Lyon à 12h10.

Puis retour en autocar à CHALON SUR SAONE

A noter : l'ordre des visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.
Horaires d'avion communiqués sous réserve de modification.

HEBERGEMENT

L'hôtel mentionné est sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité, des hôtels similaires seront proposés.

Vienne

Hôtel Post 3*

www.hotel-post-wien.at

Très bien situé dans le centre historique de Vienne, à quelques pas de la cathédrale et de la station de métro Schwedenplatz.

Il faut noter que l'autocar ne peut pas arriver devant l'hôtel Post à cause de sa situation dans le centre historique. Il faudra prévoir quelques pas depuis la Schwedenplatz (3 minutes).

FORMALITES

- **Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide jusqu'au retour du voyage.**

Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

- **Carte Européenne d'Assurance Maladie à prévoir.**

Attention ! Le nom et prénom communiqués pour le billet d'avion doivent être ceux figurant sur la pièce d'identité que vous emporterez en voyage (CNI ou passeport)

- **Copie du document d'identité.**

A la demande de la compagnie aérienne et afin de procéder à l'enregistrement du groupe avant le départ, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre, dès votre inscription, **la copie du document d'identité que vous utiliserez lors du voyage.**

Ce sera : soit **la 2ème double page de votre passeport signé** (p. 2 et 3 avec les renseignements généraux : nom, prénom, date de naissance, date d'émission, signature et photo...) ou bien le **recto / verso de votre carte nationale d'identité** (à taille réelle et parfaitement lisible).

Nous vous prions de nous adresser cette photocopie par courrier à **ARTS ET VIE, 27 cours André Philip, CS 62142, 69603 Villeurbanne Cédex** ou par mail sur accueil-lyon@artsetvie.com

NOTRE DEVIS

Prix par personne estimés pour un départ en mai ou juin 2027.

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Forfait 5 jours – 4 nuits. Chalon sur Saône / Chalon sur Saône

BASE 25 à 29 PARTICIPANTS :	1 990 €
BASE 20 à 24 PARTICIPANTS :	2 080 €
Supplément chambre individuelle	350 €

• NOTRE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Le transfert en autocar de *Chalon sur Saône* à l'aéroport de Lyon St-Exupéry, aller et retour
- Les vols internationaux Lyon / Vienne / Lyon sur vols réguliers Austrian Airlines
- Les taxes aériennes – à ce jour
- Le transport en car climatisé : le 1^{er} jour, le 5^{ème} jour, et l'aller et retour au concert le 4^{ème} jour
- Une carte de transport en commun valable 72 heures (du 2^{ème} au 4^{ème} jour)

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans l'hôtel mentionné ou similaire 3*** normes locales en chambre double
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 5^{ème} jour (déjeuners 3 plats et dîners 2 plats), sauf un dîner libre le soir du concert.
- Une pause-café dans un café viennois (*café, thé ou chocolat et une part de gâteau*).

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites avec entrées mentionnées au programme
- Un concert de musique classique (catégorie medium)

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance à l'aéroport de départ pour les formalités d'enregistrement.
- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie
- Les services d'un guide local francophone
- L'utilisation d'audiophones pour les visites guidées (du 1^{er} au 4^{ème} jour)
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident – rapatriement – bagages...)
- Un guide de voyage offert par couple ou inscription individuelle
- La contribution au mécénat environnemental au Fonds ATR pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Arts et Vie, une association engagée »).

• NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Un dîner libre (le soir du concert)
- Les boissons
- Le port des bagages
- Les pourboires usuels
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif (voir « Nos conditions tarifaires »)
- L'adhésion à notre association (valable du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante) : 16 € pour tout le groupe

Nous vous invitons à consulter les conditions générales et particulières de vente groupes

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

• VALIDITÉ DES TARIFS :

Les tarifs des prestations terrestres sont **estimés pour un départ en mai ou juin 2027**

Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...

Les tarifs des prestations aériennes sont **estimés pour un départ en mai ou juin 2027**

Sauf hausses exceptionnelles : TVA, surcharges fuel et taxes aéroport...

A NOTER : les taxes sont révisables jusqu'à 30 jours du départ, au moment de la facture finale.

• FACTURATION DEFINITIVE :

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

• L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription.

Ce montant s'élève à seulement 4 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.

Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).

ARTS ET VIE, UNE ASSOCIATION ENGAGEE



Depuis sa création, Arts et Vie s'est définie autour des valeurs d'un tourisme responsable et humaniste. En tant que voyageur, nous avons toujours prôné un tourisme exigeant, respectueux du développement des cultures, des populations et de la nature. Notre objectif est de contribuer encore davantage à une société et un tourisme dits "durables" en réduisant les impacts environnementaux, socioculturels et économiques négatifs de nos activités et en agissant pour augmenter leurs impacts positifs. Cet engagement se mène en partenariat avec nos fournisseurs, nos salariés, nos bénévoles et nos voyageurs.

AU-DELA DES MOTS... LES ACTES !

Notre Politique de développement durable. Nous avons choisi d'énoncer dans un manifeste l'ensemble de nos engagements en faveur du développement durable et de la RSE. À lire sur www.artsetvie.com

Notre charte Voyager responsable. Arts et Vie a publié pour la première fois en 2010 sa charte éthique *Voyager responsable*. Elle rappelle les principes simples inhérents à l'identité culturelle et humaniste de notre association et les bonnes pratiques à respecter au cours des voyages. À retrouver sur www.artsetvie.com

Des accompagnateurs formés et impliqués. Ambassadeurs de notre démarche et des principes que nous souhaitons défendre, nos accompagnateurs bénévoles sont formés afin de transmettre nos engagements et sensibiliser nos voyageurs.

L'implication de nos partenaires du monde entier depuis 70 ans. Convaincus que la réussite de notre démarche repose fortement sur nos agences réceptives à destination, nous collaborons étroitement avec elles pour faire évoluer nos voyages selon les principes de l'éco-conception. Souhaitant aller encore plus loin, nous avons mis en place une charte d'engagements mutuels. Cette initiative permet de les sensibiliser sur notre démarche et de favoriser un dialogue vertueux contribuant à la mise en place de bonnes pratiques.

Notre action contre le changement climatique. Le réchauffement de notre planète – et ses conséquences – deviennent l'affaire de tous. En toute responsabilité, nous avons décidé de nous engager en actionnant trois leviers : Mesurer – Réduire – Contribuer. Afin de mieux connaître l'impact de notre activité sur l'environnement et nous permettre d'identifier les moyens d'action les plus efficaces et les plus urgents, nous réalisons chaque année notre bilan carbone pour mesurer les émissions de nos activités de bureau et de voyages mais aussi évaluer les résultats des actions de réduction mises en œuvre.

La contribution au mécénat environnemental chez Arts et Vie. Dans le cadre de notre engagement au sein de l'association Agir pour un Tourisme Responsable, nous versons chaque année une contribution au mécénat environnemental au Fonds ATR, une initiative lancée conjointement avec 1% for the Planet France. Ce fonds soutient plusieurs initiatives de terrain portées par des associations agréées 1% for the Planet France, autour d'actions environnementales concrètes. *Détails des projets soutenus sur www.artsetvie.com*

Notre engagement reconnu. Arts et Vie est titulaire du label ATR qui constitue aujourd'hui l'une des preuves les plus certaines de la véracité et de la sincérité de nos engagements. Nous siégeons au Conseil d'Administration et au Bureau d'ATR et sommes membre du comité de gestion du Fonds ATR. Nous sommes également titulaires du statut *Travelife partner*, un programme de certification international dans le tourisme, reconnu par le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC).



Votre contact pour l'organisation de votre voyage

Antoine CRINS

Arts et Vie – Délégation Régionale de Lyon

27 cours André Philip – 69603 Villeurbanne cedex

Tél : 04 72 69 97 76

acrins@artsetvie.com

Cultivez l'art de voyager